



Agir pour la Démocratie, la Justice et la Liberté en Côte d'Ivoire (ADJL-CI)

Déclaration de l'ONG ADJL-CI sur le constat préoccupant d'un déficit de démocratie et de la culture de la paix, au sein des principaux partis politiques ivoiriens : RDR, PDCI et FPI

En dépit de la grave tragédie que la Côte d'Ivoire a vécue suite au contentieux de l'élection présidentielle de 2010, les principaux partis politiques (RDR, PDCI, FPI) et leurs alliés respectifs qui ont été les acteurs de ce drame, ont repris leurs activités avec les mêmes pratiques et comportements qui en ont favorisé l'avènement. Les exemples qui suivent, illustrent ces mauvaises pratiques qui sont légion au sein de la classe politique ivoirienne.

D'un côté, le RDR : en tant que parti au pouvoir, le RDR devrait être celui qui donne le meilleur exemple de démocratie dans son fonctionnement interne. Or, depuis l'élection du Président Alassane OUATTARA à la Présidence de la République, le RDR agit en violation de l'article 54 de la constitution ivoirienne qui dispose que « *Les fonctions de Président de la République sont incompatibles avec l'exercice de ... toute fonction de dirigeant de Parti Politique* ». Cette violation de notre Loi Fondamentale par le Rassemblement Des **Républicains** est **antirépublicaine** et une grave anomalie juridique.

En outre, comme tous les autres partis politiques ivoiriens, le RDR n'assure aucune formation de ses militants au civisme et au respect des valeurs républicaines. Le parti attend les élections présidentielles de 2015 pour, comme tous les autres partis, « déverser » dans l'arène ses militants pour aller à la « chasse » aux adversaires politiques.

De l'autre, le PDCI : avec sa soixantaine d'années d'existence, le Parti **Démocratique** de Côte d'Ivoire devrait être un modèle et une référence. Or Il prépare son prochain Congrès dans des accusations de trahison, d'ingratitude et d'outrecuidance à l'endroit des candidats déclarés à sa présidence. Traités comme des « indésirables », ces candidats déclarés semblent être d'office exclus de la préparation du Congrès dont le Comité d'organisation est suspecté d'agir comme une équipe de campagne du Président Sortant. Lequel, quoique atteint par la limite d'âge qu'imposent les textes du parti, est candidat au mépris desdits textes. En outre, à l'instar de tous les autres Partis politiques, le PDCI attend les élections de 2015 pour envoyer ses militants non préalablement formés, à l'assaut des autres candidats.

De l'autre enfin, le FPI : ce Parti dont l'accession au pouvoir a été marquée par la rébellion armée contre son régime, et des élections présidentielles qui se sont achevées par la guerre, aurait dû tirer les leçons de ce récent passé. Or à peine sorti de prison grâce à la liberté provisoire qui lui a été accordée, le Président AFFI N'guessan, suivi par toute la direction du FPI, reprend le même discours tendant à contester la légitimité du Président de la République, près de 3 ans après les élections dont celui-ci a été proclamé vainqueur. Et à deux années des prochaines élections présidentielles, le FPI, comme tous les autres partis politiques ivoiriens, ne semble disposer d'aucun programme de formation de ses militants au civisme et au respect des valeurs républicaines. Comme tous les autres, il se prépare à la « guerre » électorale de 2015, avec la même fougue verbale et les mêmes slogans du genre « *le match retour* » qu'on « *gagne ou on gagne* ».

Abidjan, Cocody 2 Plateaux Rue des jardins- Résidence AZIZ

01BP 10879 ABIDJAN 01

Tél/Fax: (+225) 22.41.35.89- 05.10.01.09

adjlci@yahoo.com

Secrétariat Permanent: 03.52.50.64 / 05.36.22.54



Agir pour la Démocratie, la Justice et la Liberté en Côte d'Ivoire (ADJL-CI)

ANALYSE

Il ressort de ce qui précède que :

- La vie politique se déroule à nouveau en Côte d'Ivoire comme si les milliers de victimes des évènements de 2010-2011 avaient payé de leurs vies et de leurs corps pour rien ;
- Le RDR, le PDCI et le FPI ne semblent être nullement préoccupés par la réconciliation nationale et le retour à la paix sociale ; ils agissent comme si la Côte d'Ivoire était un « jouet » politique entre leurs mains, dont ils usent selon leurs humeurs et sous le seul prisme de leurs intérêts partisans ;
- Aucun parti politique ivoirien ne paraît soucieux de donner le bon exemple, notamment en formant ses militants au civisme et au respect des valeurs républicaines ; les uns comme les autres restent encore « abonnés » à la violence verbale, comme mode d'affirmation de leurs différentes opinions politiques ;

RECOMMANDATIONS

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'ONG Agir pour la Démocratie, la Justice et la Liberté en Côte d'Ivoire (**ADJL-CI**), interpelle toute la Nation ivoirienne et les partenaires internationaux de notre pays, sur l'évolution dangereuse de la vie politique qui fait planer à nouveau le spectre de la violence et du déchirement en Côte d'Ivoire.

En conséquence, **ADJL-CI** recommande :

- **Au Président de la République**, Son Excellence M. Alassane OUATTARA de déclarer publiquement sa démission de la présidence du Rassemblement des Républicains (RDR) conformément aux dispositions de l'article 54 de la Constitution Ivoirienne dont il est le Garant ;
- **Au Président KONAN Bédié** de veiller au strict respect des textes qui régissent le PDCI-RDA, le Vénérable parti de nos Pères, et de donner à la Côte d'Ivoire un exemple de démocratie en organisant son prochain Congrès dans le respect de la pluralité des opinions ;
- **Au FPI** d'adopter une attitude plus apaisée, propice à la réconciliation nationale, et de renoncer aux discours « va-t-en guerre » et antirépublicains, dont la contestation de la légitimité du Président de la République est une malheureuse illustration inacceptable ;
- **A tous les partis politiques ivoiriens** d'engager sans délai des programmes de formation de leurs militants au civisme, au respect de la République et de ses Institutions et à la culture de la paix.

Fait à Abidjan, le 12 septembre 2013.

Pour **ADJL-CI**,

Le Président Fernand Julien GAUZE

Abidjan, Cocody 2 Plateaux Rue des jardins- Résidence AZIZ

01BP 10879 ABIDJAN 01

Tél/Fax: (+225) 22.41.35.89- 05.10.01.09

adjlci@yahoo.com

Secrétariat Permanent: 03.52.50.64 / 05.36.22.54